

## ■ ESCAPADE HIVERNALE À CATTENOM

## Aux pieds des cimes



Les animateurs du secteur Jeune des Catt'mômes et leurs protégés ont découvert les Vosges enneigées à l'occasion d'un séjour ski. Seize garçons et filles ont dévalé les pentes et partagé les joies de la glisse qui leur laisseront d'excellents souvenirs en blanc et vert sapin.

## ■ LOISIRS À BERTRANGE-IMELDANGE

## À la découverte des planètes



Les vacances se terminent mais tous les participants au centre de loisirs de Bertrange-Imeldange seraient prêts à les prolonger car ils n'ont pas encore solutionné tous les secrets de l'espace. Et pourtant, grâce à la complicité de Marie, Christine, Pascaline, Stéphanie et Brice, ils en ont fait des découvertes. Tout le système solaire, les fusées et navettes construites en papier mâché, les expériences à gogo et bien sûr de nombreux jeux se sont succédé à un rythme d'enfer. Ils n'ont pas vu le temps passer ! Pour finir, Virginie Van Acker, la conteuse, est venue enchanter l'imaginaire des petits avec des contes et légendes étoilés alors que les grands découvraient, sur place, la Centrale nucléaire de Cattenom.

## ■ VOLMERANGE-LES-MINES

## Les élus votent le PLU

En tout premier point de l'ordre du jour, les élus se sont prononcés pour l'approbation du Plan local d'urbanisme (PLU) à quinze voix pour et quatre abstentions. Ainsi, le Plan d'occupation des sols approuvé février 1994 et après plusieurs modifications est désormais remplacé par le PLU. Lié à ce nouveau cadre, à l'unanimité les élus ont décidé d'instaurer un droit de préemption simple sur les secteurs du territoire communal U et AU lui permettant de mener à bien sa politique foncière. Le maire a été autorisé à signer une convention avec l'entreprise Fini les guêpes pour la destruction d'hyménoptères. La commune prendra en charge 50 % du montant de la prestation.

Les édiles ont donné un avis favorable à la réalisation de travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées des toilettes de l'école élémentaire. Le coût de ces travaux est de 4 808 € HT et une subvention peut être demandée au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour 2016.

## ■ Mutualisation du budget d'Éclos

Jusqu'en janvier 2016, les

charges de personnel et de fonctionnement étaient supportées par chaque commune pour sa propre structure, ainsi que les coûts des mises à disposition du personnel communal à l'association. De même, la part de financement de la CAF restait au bénéfice propre de chaque commune. Il a été proposé de mutualiser les coûts de fonctionnement des périscolaires des cinq communes concernées incluant, le cas échéant, le coût des mises à disposition du personnel communal (ce qui allège le poste Charge de personnel de l'association), et de mutualiser également les parts de financement CAF et toutes les recettes. Avec cette mutualisation, le coût par enfant sur chaque commune serait identique et permettrait d'assurer une équité sur les coûts de personnel entre communes utilisatrices. Le conseil a donné un avis favorable à cette proposition tout comme pour le versement d'un acompte 80 % de la subvention de fonctionnement à l'Éclos, soit 27 040 €. Pour clore ce conseil, les élus ont fixé les niveaux des tarifs d'occupation du domaine public communal avec dix-huit pour et une abstention.

## ■ RITZING

## Premières délibérations de l'année

## Premières délibérations de l'année

Le conseil municipal réuni récemment a accepté le devis de la société Electro-Techni-Bat d'un montant de 217,00 € HT pour le remplacement de luminaires à la mairie. Il a décidé, par neuf voix pour et une abstention, de faire l'acquisition, auprès de la société Vert Tech, d'une cabine pour le tracteur pour un montant de 4 800 € HT.

Concernant le personnel communal, les élus ont autorisé le maire à embaucher un adjoint administratif 1<sup>re</sup> classe pour assurer le secrétariat de mairie suite au départ en retraite de la secrétaire. Cet agent sera rémunéré sur la base de l'indice brut 342, indice majoré 323 à raison de 20 h par semaine.

Autres points à l'ordre du jour, la dénomination d'une rue et la numérotation de logements nouvellement créés. Les conseillers ont, à l'unanimité, décidé de réattribuer à la rue perpendiculaire à la rue de la Chapelle et à la rue Principale, le nom de rue de la Forge. De ce fait, le nouveau logement situé dans cette rue se voit attribuer le n° 1 tandis que le logement situé rue Principale portera le n° 21B.

## ■ LUTTANGE

## Possible fusion des écoles

Réuni récemment, le conseil municipal a approuvé la vente des grumes ainsi que l'insertion d'un article relatif aux chemins de randonnée dans la lettre du Codever.

Il a également annoncé la visite de Monsieur Landragin, inspecteur de la circonscription et la possible fusion de deux écoles. Dans le même ordre d'idée, ils émettent des interrogations sur la fréquentation du périscolaire (Aboncourt-Bettelainville).

## ■ Demande repoussée

Concernant les nouveaux statuts et compétences de la Communauté de l'Arc mosellan (CCAM), les élus décident, après en avoir délibéré, par neuf voix contre cinq, de rejeter en des termes rigoureusement concordants le projet de nouveaux statuts de la CCAM tels qu'adoptés par son conseil communautaire le 17 novembre 2015.

Sur avis de la commission animation, il est proposé au conseil municipal de statuer sur l'enveloppe destinée au fonctionnement des associations. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par dix voix pour et quatre abstentions, décide de prévoir au budget 10 000 € (dont 1 000 € pour l'ESBLR qui organise la fête Patronale 2016) pour les associations locales. 2 500 € seront également alloués à des associations extérieures au village et des demandes exceptionnelles. Par ailleurs, ils chargent la commission animation de la répartition de ces subventions après étude des dossiers.

Le point sur le dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'installation d'un jeune agriculteur a été repoussé suite à la demande des élus pour des renseignements complémentaires.

## ■ GUÉNANGE

## L'UNC perpétue le souvenir

La section des anciens combattants de Guénange-Bertrange, présidée par Rigobert Ziegler, comptabilise 241 membres. Elle a été créée dans le but de venir en aide aux familles des Poilus de la grande guerre.

Lors de l'assemblée générale de la section des anciens combattants de Guénange-Bertrange, le président de la Fédération départementale de Moselle de l'UNC, Joseph Sauer, a indiqué que « face aux événements tragiques de 2015, il ne faut pas baisser les bras et continuer à servir notre pays. L'UNC doit être un exemple pour les jeunes générations ».

Pour le maire de Guénange, Jean-Pierre La Vaullée, il est important d'entretenir la flamme de l'association et le devoir de mémoire. Pour lui, servir la France doit commencer à l'école, et cela dès le plus jeune âge.

Présent également, l'adjoint au maire de Bertrange-Imeldange, Jean-Paul Ramognino, salue l'action de l'UNC pour la transmission de valeurs aux jeunes générations. Il ajoute que, dans cette période difficile, le dialogue doit prévaloir sur la violence des armes pour obtenir la paix.

En tant que fille et petite-fille de militaire, la conseillère départementale Isabelle Rauch se sent particulièrement concernée par les actions de l'UNC. « témoin



Une remise de médailles a clôturé l'assemblée générale de la section UNC de Guénange-Bertrange. Photo RL

de toutes les souffrances des différents conflits ».

## ■ L'aide sociale et manifestations à venir

La commission sociale aide essentiellement les veuves dans le conseil et la rédaction des

dossiers administratifs (frais d'obsèques), puis des demandes d'aides. Épauler les veuves lors du décès du conjoint est la mission principale de la commission sociale.

Christelle Oestreicher, directrice départementale de l'Office national des anciens combattants et victime de guerre a

informé l'assistance des dispositifs d'actions sociales mis en place, essentiellement pour aider le conjoint survivant. Proches des besoins, les aides peuvent être matérielles (lunettes, prothèses auditives...) mais aussi de nature à assurer le maintien à domicile (portage des repas...). Un repas dansant aura lieu le

13 mars midi à Bertrange-Imeldange (renseignements au 06 41 70 84 60). Le 23 mars sera célébrée la Journée de la résistance. Bertrange-Imeldange accueillera la Journée des déportés le 24 avril. La commémoration du 8 mai à Guénange mettra à l'honneur Alexis Guarato, militaire des forces spéciales installé à Guénange. En mission au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane, il est décédé des suites de ses blessures de guerre le 26 novembre 2015. Le congrès départemental de l'UNC aura lieu le 29 mai à Mondelange, tandis que le congrès national se tiendra du 20 au 22 mai à Bordeaux. Un voyage du 2 au 9 juin en Andalousie et un loto fin août sont également au programme.

## ■ Des médailles

À l'issue de l'assemblée générale, Marie Hocquard, Alain Allegri et Marcel Bach ont reçu la médaille de Mérite UNC bronze. Ce dernier a également été distingué par l'insigne des portedrapeaux pour quatre ans de service. Quant à Marianne Buchmann, elle a reçu la médaille de Mérite UNC argent.

## ■ DISTROFF

## Raquettes et petites balles à l'école

Une cinquantaine d'élèves de CE2-CM1 et de CM1-CM2 du groupe scolaire Les Charmilles bénéficient, depuis plusieurs semaines déjà, d'une initiation au tennis de table sous la houlette de René Rohr, membre du club de tennis de table de Bertrange-Distroff, et Régis Kieffer, pongiste au club d'Illange, agréés par l'Éducation nationale.

Tous les lundis matin, les enfants se rendent au centre culturel où les attendent les deux bénévoles qui interviennent auprès des classes depuis une demi-douzaine d'années maintenant. Si les plus jeunes n'ont jamais touché la raquette, d'autres, qui participent pour la seconde année, ont déjà un bon style de jeu.

Sous leur conduite, les novices ont d'abord appris les règles de base du tennis de



René Rohr mettent toute leur expérience au service des enfants. Photo RL

table et la tenue de la raquette. Ils ont continué leur progression selon un programme bien défini qui les a

conduits à effectuer des échanges, à savoir arbitrer objectivement et avoir un bon comportement dans le jeu. « Il

est important de veiller à ce que chacun effectue les bons gestes et adopte les bonnes postures dès le départ, souli-

gne René Rohr. De cela dépend toute la qualité de leur jeu futur. »

Les élèves qui ont déjà de la pratique travaillent davantage les déplacements et multiplient les exercices d'entraînement et d'endurance sur les six tables à leur disposition.

Les montées de table ont permis d'évaluer et de regrouper les jeunes pongistes par groupe de niveau. Un préalable au tournoi interne qui clôturera leur formation de quatorze semaines dans la première quinzaine de mars.

René Rohr aimerait bien que certains « prolongent cette initiation pour étoffer un peu les effectifs du club local car certains ont un bon potentiel ».

Le Club de tennis de table de Bertrange-Distroff  
Contact : 07 51 64 02 27.

## ■ METZERVISSE

## Les taxes communales au menu

Les taux des trois taxes communales sont inchangés depuis 2009. En raison des bases élevées des valeurs locatives de la commune, les impôts locaux sont conséquents. Aussi le conseil municipal a décidé, par quinze voix pour et trois voix contre, le maintien des taux des trois taxes comme suit : 8,89 % pour la taxe d'habitation, 10,00 % pour la taxe sur le foncier bâti et 53,89 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Le conseil municipal a approuvé le plan de financement réactualisé de la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) et des logements, 4 Grand'rué. Le montant de l'opération s'élève à 1 281 250 € pour la MSP et 1 449 250 € pour les logements.

Le maire a été autorisé à demander la délivrance d'extraits des registres de l'enregistrement et des déclarations de succession déposées dans le cadre des recherches relatives à la dévolution de deux biens immobiliers sans maître et à mettre en œuvre

les étapes de la procédure d'acquisition.

Une convention de coproduction d'un spectacle dans la grange de Metzervisse, village lorrain, en juillet 2016, avec une participation communale, motivée par la suppression des subventions du département, sera signée avec la troupe De Nihil Nihil pour un montant de 2 000 €.

Le taux de la redevance pour occupation provisoire du domaine public de la commune par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par GRDF a été fixé à 0,35 €/mètre de canalisation, prévu au décret du 25 mars 2015. Son montant sera revalorisé automatiquement chaque année par application du linéaire de canalisation.

Le stère façoné de bois de chauffage sera vendu 10 € TTC. Les lots seront attribués par tirage au sort sur une liste de demandeurs, avec priorité à ceux qui n'ont pas encore obtenu de coupe, après participation à une formation pratique de trois heures

proposée par l'Office national des forêts pour un montant de 20 €.

L'adhésion de la commune d'Entringe au Sivu Fourrière du Jolibois a été approuvée.

Suite à la démission d'un agent communal, un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à 15 h 30/ semaine a été supprimé, remplacé par la création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à 16 h/ semaine.

Une subvention exceptionnelle de 400 € a été attribuée à l'Avant-Garde Metzervisse qui a pris en charge des dépenses revenant à la commune à l'occasion de la fête nationale.

Les tarifs actuels de participation au frais de photocopies ont été régularisés pour inclure la réalisation de photocopies A3 couleur.

Les noms de rue et place suivants ont été validés : impasse du Héron pour la voirie d'accès au lotissement communal Le Vallon 2 et place de l'Église pour le parking situé à l'est de l'église.

proposée par l'Office national des forêts pour un montant de 20 €.

L'adhésion de la commune d'Entringe au Sivu Fourrière du Jolibois a été approuvée.

Suite à la démission d'un agent communal, un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à 15 h 30/ semaine a été supprimé, remplacé par la création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à 16 h/ semaine.

Une subvention exceptionnelle de 400 € a été attribuée à l'Avant-Garde Metzervisse qui a pris en charge des dépenses revenant à la commune à l'occasion de la fête nationale.

Les tarifs actuels de participation au frais de photocopies ont été régularisés pour inclure la réalisation de photocopies A3 couleur.

Les noms de rue et place suivants ont été validés : impasse du Héron pour la voirie d'accès au lotissement communal Le Vallon 2 et place de l'Église pour le parking situé à l'est de l'église.

## ■ URGENCES

## Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

## Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

## Gendarmeries

Cattenom : route du Luxembourg (tél. 03 82 55 31 21).  
Hettange-Grande : rue de la Gendarmerie (tél. 03 82 53 19 69).

## Rodemack :

route de Thionville (tél. 03 82 59 62 20).

Rettel : 1, rue du Chêne (tél. 03 82 83 70 01).

## Guénange :

2, impasse Jacqueline-Auriol (tél. 03 82 82 64 27).

## Ambulances

Sierck-les-Bains : tél. 03 82 83 71 01.

## Guénange :

Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

## Metzervisse :

Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

## ■ KANFEN

## Les élus en réunion

Les conseillers municipaux se réuniront dans la salle de la mairie, ce jour, lundi 22 février, à 20 h.

À l'ordre du jour : approbation du compte rendu de la dernière séance ; modification des statuts du Smitu ; rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau - Exercice 2014 ; demande de subventions pour l'extension du périscolaire ; vente de terrain ; ZAC de Raville ; avenant n° 1 à la convention EPFL ; approbation du compte administratif et du compte de gestion pour l'exercice 2015 ; affectation du résultat de l'exercice 2015 ; vote des taxes d'imposition pour l'année 2016 ; vote du budget primitif pour l'exercice 2016 ; ECLOS : acompte subvention 2016 et mutualisation ; divers.

## ■ HETTANGE-GRANDE

## Bienvenue Ayline !

Ihsan Goksu et Cana Khalouche sont les heureux parents d'une petite princesse prénommée Ayline, née le 14 février.

Nos meilleurs vœux de prospérité au bébé et félicitations aux parents.

## ■ RURANGE-LES-THONVILLE

## La femme dans tous ses états

Le 6 mars, à l'occasion de la Journée de la femme, la commission d'animation municipale organise une exposition dédiée à la gent féminine qui se tiendra dans la salle polyvalente de Rurange-les-Thionville. Plus de cinquante exposants en art-déco, mode, beauté, bijoux, bien-être, vins, etc. seront présents de 10 h à 18 h. Pour les amateurs de cuisine, des ateliers culinaires seront organisés par Marianne de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30.

Entrée libre. Réservation obligatoire jusqu'au 29 février  
au 06 78 52 41 42.